



COMPRENDRE SON PSG

PUBLIC

Propriétaires forestiers.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

INTERVENANT

Expert forestier du Groupe FORESTRY CLUB DE FRANCE.

SESSION

1 session de **1 jour** (7 h)
(dates sur notre calendrier)
9h00-12h30 / 14h00-17h30
Dans nos locaux à Solignac ou autre lieu défini en fonction des inscriptions

TARIF

350 € HT /participant
420 € TTC /participant

Cette formation peut également être adaptée ou réalisée sur votre site, selon vos besoins. Contactez nous pour toute commande de formation adaptée, sur mesure, intra-entreprise...

POUR NOUS JOINDRE

- 05 55 32 04 19
- contact@lecentredelarbre.com
- lecentredelarbre.com
- Leygat – 87110 SOLIGNAC

OBJECTIFS

Mieux **connaître** sa forêt. **Optimiser** l'utilisation de l'outil que constitue le Plan Simple de Gestion. **Comprendre** sa conception et son importance dans l'économie de la filière. Améliorer ses **connaissances sylvicoles**. Suivre et s'impliquer dans la **gestion de son patrimoine**. **Concilier les objectifs** personnels, environnementaux, cynégétiques,...

DEROULEMENT

- Cadre législatif et réglementaire
- Notions de sylviculture, facteurs de production, régions forestières
- Description de la filière forêt bois
- Acteurs de la filière forêt bois, moyens humains
- Aspects économiques et financiers
- SIG, cartographie
- Desserte
- Définition des enjeux, objectifs, indicateurs de suivi
- Le PSG : outil d'évaluation de sa forêt et d'actualisation

Des intervenants professionnels qui élaborent et utilisent tous les jours des PSG en fonction des objectifs des propriétaires, des contraintes techniques et législatives, des aspects scientifiques et environnementaux.

Une base de réflexion pour définir les objectifs à long, moyen et court termes de son futur PSG.

Une acquisition de vocabulaire et de connaissances pour suivre son PSG tout au long de sa durée, pour mesurer l'efficacité de l'outil.

Que le propriétaire l'ait rédigé ou non, le PSG est souvent perçu comme un document obligatoire ; c'est oublier qu'il s'agit d'un outil de description, de gestion et d'amélioration de son patrimoine forestier, de planification de ses coupes et travaux donc de ses produits et dépenses.



MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ Support de formation par participant
- ✓ Stage animé par un expert forestier expérimenté



SUIVI DE LA FORMATION

- ✓ Feuille d'émargement
- ✓ Attestation de fin de formation
- ✓ Evaluation « à chaud » de la formation

